

Rentrée scolaire, Mardi 1er septembre ; accueil à 8h35.

***Les nouveaux élèves seront accueillis au portail,
les anciens élèves iront dans la grande cour.***

Les listes de classe seront affichées la veille. Il n'y aura aucune modification possible.

Fournitures scolaires, élèves de CM2 :

- stylos bille pointe fine : bleu, vert, rouge, noir
- crayons de papier
- bâtons de colle blanche
- feutres effaçables bleus ou noirs

*A prévoir **en quantité suffisante** pour l'année scolaire. Les fournitures individuelles doivent être fournies par les familles.*

- 1 ardoise blanche + 1 effacette ou 1 petit torchon *ex: gant de toilette usagé*
- 12 crayons de couleurs (vérifier ceux de l'an passé)
- 12 crayons feutres (vérifier ceux de l'an passé)
- gomme + taille-crayon avec réservoir
- 1 surligneur
- 1 paire de ciseaux à bouts ronds
- 1 règle plate de 20 cm ou 30 cm
- 1 équerre
- 1 compas (avec vis de serrage et bague pour crayon)
- 1 cahier d'essai gros carreaux 96 pages grand format
- 1 classeur rigide 4 anneaux (pour feuilles 21 x 29,7) (**uniquement pour les nouveaux élèves**)
- 1 pochette à élastique (pour feuilles 21 x 29,7)
- 1 agenda
- 1 paire de rythmiques (pas de chaussons) dans un sac solide pour la classe
- 1 paire de baskets propres pour le gymnase dans un sac
- 1 boîte de mouchoirs en papier
- 1 blouse pour les travaux manuels (un vieux tee-shirt adulte ou une chemise raccourcie...)
- 1 gobelet réutilisable avec le prénom de l'enfant inscrit.
- **A la maison :** un dictionnaire, adapté à l'âge de l'élève, est conseillé.

*Il est fortement conseillé de noter le **nom de votre enfant** sur les vêtements et sur tout son **matériel**.*

- En CM2 : obligatoire une calculatrice (avec touche %) dès la rentrée (le modèle scientifique n'est pas adapté à l'école primaire.)

En cours d'année, il sera demandé l'achat d'un roman (issu de la liste officielle ministérielle) qui restera la propriété de l'élève.

Les fournitures scolaires individuelles qui sont la propriété de l'élève échappent au principe de gratuité. Les élèves doivent avoir leur matériel dès la rentrée et le remplacer en cours d'année si besoin.